

# A.G. des 5 et 26 janvier 1999

## ● Présentation du collectif : en bref

Le Collectif est né d'une constatation : il y a aujourd'hui une mauvaise répartition du travail et des revenus, et cela ne fait que s'accroître. Nous voulons **privilégier le travail en réseau sur les thèmes qui touchent à l'emploi et à l'exclusion**, et créer des liens entre tous ceux qui travaillent déjà dans ces domaines-là. Créer des synergies entre tous les acteurs permet d'être plus forts, de se mettre ensemble pour porter des revendications vers le monde politique.

Le Collectif est constitué aussi bien d'individus que d'associations et de centrales syndicales, il associe travailleurs et sans-emploi, et est pluraliste. Les moyens mis en œuvre sont divers : le travail en **ateliers**, un **forum** organisé chaque année, un **journal** qui fait circuler l'information, des **actions** (participation aux Marches européennes, actions médiatiques : rue de la Loi pour l'emploi, plantation d'un bouleau pour "du boulot pour tous"), **des lieux de parole** pour les chômeurs, minimexés, précaires.

## ● Le bureau du Collectif

Le collectif a depuis un an un bureau à Ixelles, et une employée sous contrat ACS, Claire André. Le travail du bureau est supervisé par un comité de gestion, constitué de 5 personnes (Ghislaine De Smet, Yves Hellendorff, Pierre Lories, Rosa Navarro, et Serge Remy). Il a été désigné par l'assemblée générale.

Le comité de gestion a pris la décision, le 10 novembre dernier, de donner à Claire André son préavis. La collaboration est devenue impossible, à cause d'une divergence de vue quant au travail à accomplir. La décision du licenciement a été entérinée par l'AG, après un échange entre les différents points de vue.

## ● Les statuts de notre future asbl

Plusieurs amendements ont été introduits et discutés. Un dernier toilettage des statuts va être réalisé, et une assemblée constituante va être convoquée pour le vote des statuts.

## ● Les priorités de travail pour 1999

### 1° axe : action de mobilisation

Préparation d'un moment fort qui aura lieu vers fin avril-début mai, pour rendre publiques des revendications en matière de réglementation du chômage.

Cet "événement" devrait être organisé d'une façon décentralisée, au même moment dans différents lieux pour permettre la participation d'un maximum de personnes ; ce moment fort pourrait être préparé par la circulation d'une pétition. Une réunion avec des représentants de différents comités de chômeurs va être organisée fin février pour finaliser le projet ensemble.

### 2° axe : débat « Fiscalité : outil contre la pauvreté ? »

Ce débat se déroulera en 2 parties : table ronde 11.2 et débat grand public le 27.3; organisé en collaboration avec Kairos, Entraide et Fraternité, Forum Bxlois de lutte contre la pauvreté; renseignements: François Gobbe au 02-478.70.48;

### 3° axe : lieux de parole

voir démarrage de nouveaux lieux de parole; nous allons organiser une réunion avec groupe pilotage lieu de parole d'Ixelles + nouveaux candidats;

### 4° axe : ateliers

Le collectif peut actuellement difficilement organiser à lui seul tous les ateliers; il faut plutôt valoriser l'expertise des différentes organisations dans certains domaines;

Ateliers prévus : revenus complémentaires pour personnes allocataires, réduction de temps de travail et création d'emplois (préparation de la proposition de Fonds emploi pour le bureau du Plan); enseignement : idée d'organiser une table ronde parents-enseignants sur le problème de la violence dans et en dehors de l'école.